

	REGIE DE L'EAU BORDEAUX METROPOLE	Délibération
	Conseil d'Administration du 19 juin 2024	N° 2024/02/01

L'an deux mille vingt-quatre, le 19 juin, le Conseil d'administration de la Régie de l'Eau Bordeaux Métropole, dûment convoqué le 6 juin 2024, s'est assemblé au 3 avenue Jacqueline Auriol sur la commune de Mérignac, sous la présidence de Madame Sylvie Cassou-Schotte, Présidente du Conseil d'administration.

Etaient présents à la séance :

Madame Sylvie Cassou-Schotte, Monsieur Gérard Chausset, Monsieur Jean-Claude Feugas, Monsieur Guillaume Garrigues, Madame Anne-Eugénie Gaspar, Monsieur Maxime Ghesquière.

Excusés ayant donné procuration :

Madame Maité Cazaux ayant donné procuration à Madame Anne-Eugénie Gaspar, Monsieur Daniel Delestre ayant donné procuration à Monsieur Maxime Ghesquière, Monsieur Laurent Guillemain ayant donné procuration à Madame Sylvie Cassou-Schotte, Madame Zeineb Lounici ayant donné procuration à Guillaume Garrigues.

Était absent :

Monsieur Fabrice Moretti.

LA SEANCE EST OUVERTE A 09h00

	REGIE DE L'EAU BORDEAUX METROPOLE	Délibération
	Conseil d'Administration du 19 juin 2024	N° 2024/02/01

COMPTE FINANCIER 2023

Madame Cassou-Schotte présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

L'exercice 2023 constitue la première année de la Régie de l'Eau Bordeaux Métropole dans l'exercice plein et entier de ses compétences d'adduction d'eau potable, des eaux industrielles et du service public de l'assainissement non-collectif.

Ce rapport retrace les éléments financiers de l'activité de la régie au cours de l'exercice 2023. Aux termes de la réglementation applicable aux services publics gestionnaires de la mission d'adduction d'eau potable, constituées en régies disposant de la personnalité morale et de l'autonomie financière, le compte financier est un document tenant lieu à la fois de compte administratif et de compte de gestion, et se compose des éléments constitutifs du compte de gestion et des annexes du compte administratif. Par souci de lisibilité et de continuité, le compte administratif est annexé pour information.

I. Budget principal

A. Section d'exploitation

REGIE DE L'EAU BORDEAUX METROPOLE - EXERCICE 2023

Chap	Libellé	BP 2023	BP Révisé	CA
013	ATTÉNUATIONS DE CHARGES	0,00	0,00	209 086,33
70	VENTES PRODUITS FABRIQUÉS, PRESTATIONS	96 224 594,00	117 882 000,51	105 884 411,11
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	0,00	0,00	0,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00	0,00	11 158,12
76	PRODUITS FINANCIERS	0,00	0,00	0,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	43 000,00	80 917,51
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	96 224 594,00	117 925 000,51	106 185 573,07
042	OPÉRAT* ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	3 067 880,00	5 367 880,00	1 083 649,11
043	OPÉRAT* ORDRE INTÉRIEUR DE LA SECTION	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	3 067 880,00	5 367 880,00	1 083 649,11
002	RESULTAT REPORTÉ	0,00	311 592,71	
	TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	99 292 474,00	123 604 473,22	107 269 222,18

011	CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL	36 279 779,00	36 774 993,42	27 934 845,00
012	CHARGES DE PERSONNEL, FRAIS ASSIMILÉS	33 706 373,00	26 547 523,00	25 769 917,78
014	ATTÉNUATIONS DE PRODUITS	0,00	28 205 814,00	19 378 653,15
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 003 000,00	2 512 030,00	1 558 811,96
66	CHARGES FINANCIÈRES	100 000,00	100 000,00	0,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	100 000,00	315 000,00	48 952,09
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIAT*	2 953 828,00	2 985 383,00	2 972 866,00
022	DÉPENSES IMPRUVUES	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	75 142 980,00	97 440 743,42	77 664 045,98
042	OPÉRAT* ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	11 521 505,00	11 521 505,00	591 457,35
043	OPÉRAT* ORDRE INTÉRIEUR DE LA SECTION	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DÉPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	11 521 505,00	11 521 505,00	591 457,35
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	12 627 989,00	14 642 224,80	
002	RESULTAT REPORTÉ	0,00	0,00	0,00
	TOTAL GENERAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	99 292 474,00	123 604 473,22	78 255 503,33

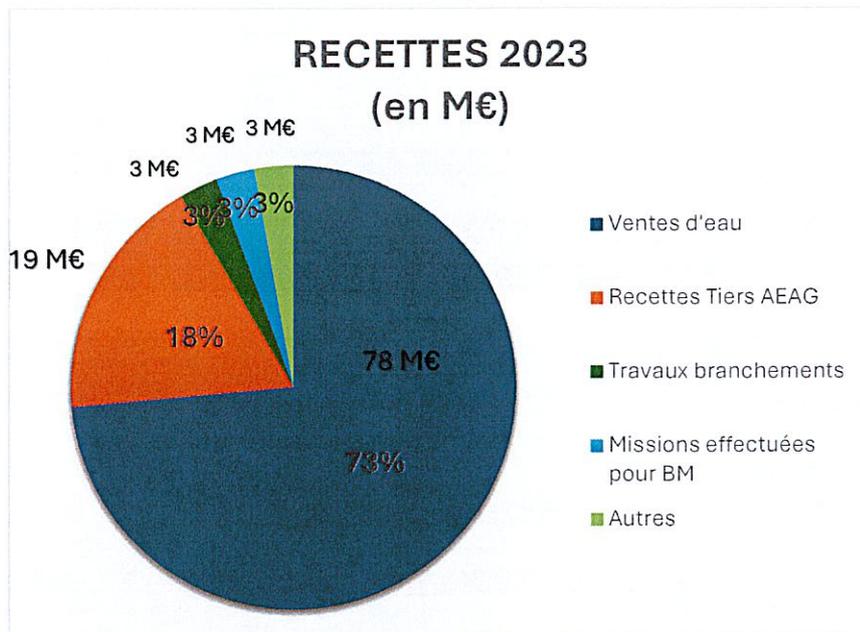
1. Recettes

Les recettes de la Régie se répartissent entre :

- L'ensemble des titres perçus pour le compte de la Régie dont l'eau en compteur (c'est-à-dire le volume d'eau consommé non encore facturé mais à percevoir au titre de la période de fin d'exercice) ;
- Les recettes perçues pour le compte de tiers (SABOM et Agence de l'eau). Les recettes perçues pour l'Agence de l'eau sont comptablement neutralisées par des atténuations de produit alors que les recettes revenant à la SABOM sont neutralisées directement sous le même chapitre 70. La SABOM reverse directement à Bordeaux-Métropole la part de la redevance assainissement qui lui revient.

	BP 2023	DM 2023	Réel 2023
REGIE	96 225	89 676	86 505
AEAG		28 206	19 379
TOTAL RECETTES	96 225	117 882	105 884
SABOM (neutralisé)			38 676
TOTAL TITRES	96 225	117 882	144 560

Sur 2023, la régie a émis pour 144,5 M€ de factures en recettes dont 73 M€ de Tiers à savoir l'Agence de l'eau et SABOM. En solde net, la Régie a émis 86,5 M€ de titres pour son propre compte.



a. Facture d'eau

La Régie a repris l'activité d'eau potable à compter du 1^{er} janvier 2023, et maintenu les tarifs 2022 sans appliquer d'évolution d'indexation, absorbant ainsi l'impact d'une inflation à 5,2% en 2022. Le volume de recettes revenant à la régie et adossé à la facture d'eau s'élève à 78 M€ y compris l'eau en compteur.

Le volume d'eau en compteur (EEC) représente l'équivalent de 3 mois de distribution d'eau non facturée, pour un volume de 14 M€.

Sur 2023, il a été accordé pour 804 K€ de remises pour fuites correspondant à 610 000 m³.

Une révision des tarifs, plus en accord avec les situations des foyers de la métropole a été mise en place au 1^{er} janvier 2024. Elle sera complétée par la création d'une allocation eau automatique pour les foyers les plus fragiles.

b. Autres recettes

L'activité nouveaux branchements et de travaux facturables a généré 2,5 M€ de recettes sur 2023. Un niveau mesuré, en raison d'une reprise d'activité modérée sur le 1^{er} trimestre 2023. Une révision du bordereau des tarifs est actuellement à l'étude afin de ré-équilibrer globalement le niveau des prix avec celui des charges induites.

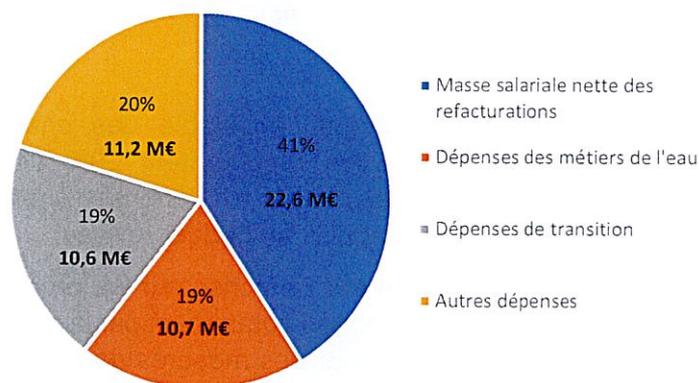
La Régie se voit rémunérer le service de facturation et d'encaissement pour le compte de la SABOM et de l'Agence de l'eau pour près d'1 M€.

Par ailleurs, Bordeaux Métropole a confié des missions de prestation et des missions de maîtrise d'ouvrage en matière d'assainissement collectif, de gestion des eaux pluviales et de défense contre l'incendie à sa Régie. Celles-ci se traduisent pour la Régie par une recette de 3 M€.

Enfin, des conventions ont été signées avec des tiers pour leur accorder le droit d'installation d'antennes sur les sites de la régie : le montant de la recette en 2023 est de 234 K€.

2. Dépenses

Répartition dépenses réelles d'exploitation 2023 (en M€)



Le graphique ci-dessus présente la répartition des charges d'exploitation sur l'année 2023. Il met en évidence un volume financier important en dépenses de personnel, à hauteur de 22,6 M€ qui traduit un niveau important d'activités internalisées. Le niveau des dépenses des métiers de l'eau est non normatif sur 2023, en raison notamment des variations sur le coût de l'énergie et de la montée en puissance progressive de certaines activités de la Régie.

Répartition dépenses réelles d'exploitation	BP	DM	CA 2023	Taux de réalisation vs DM
Masse salariale nette des refacturations	28 449	22 779	22 361	98%
Dépenses des métiers de l'eau	14 123	13 429	10 632	79%
Dépenses de transition	11 387	12 986	10 577	81%
Autres dépenses	15 926	16 272	11 306	69%
Total dépenses	69 885	65 466	54 876	84%

Les dépenses d'exploitation nettes des refacturations de masse salariale s'élèvent à 55 M€ sur l'année 2023. Le taux de réalisation de l'année est de 84% par rapport au budget révisé.

a. Ressources humaines

La masse salariale constitue le premier poste de dépenses d'exploitation de la Régie. En solde net des refacturations, elle représente plus de 40% des charges d'exploitation.

Le budget de l'eau potable assure également le portage de missions de prestations et de maîtrise d'ouvrage déléguées, exécutées pour le compte de la métropole. Ainsi en est-il pour les missions relatives à l'assainissement collectif, à la gestion des eaux pluviales et la défense contre l'incendie, ce qui génère une recette au budget de l'eau potable.

Le budget masse salariale a été révisé à la baisse au cours de l'année, sur la base d'une historique de paie de quelques mois et avec une vision plus aboutie des besoins en personnel. Ce qui a permis d'atteindre un taux de réalisation de 98%.

b. Dépenses des métiers de l'eau

Répartition dépenses réelles d'exploitation	BP	DM	CA 2023	Taux de réalisation vs DM
Dépenses des métiers de l'eau	14 123	13 429	10 632	79%
- Fournitures non stockables	10 000	7 195	5 922	82%
<i>Dont énergie</i>	9 583	6 895	5 794	84%
<i>Dont eau</i>	252	200	50	25%
<i>Dont gaz</i>	165	100	78	78%
- Entretien et réparations réseaux	1 930	3 300	2 345	71%
- Fournitures entretien et petits équipements	755	811	698	86%
- Sous-traitance liées aux métiers de l'eau	120	717	461	64%
- Produits de traitements	580	678	647	95%
- Autres	738	728	559	77%

Les dépenses des métiers de l'eau couvrent l'ensemble des charges qui permettent l'exploitation du service public de l'eau. Elles représentent 19% des dépenses réelles d'exploitation 2023 et sont constituées en majorité par les dépenses énergétiques. Le taux de réalisation de l'année 2023 est de 79% par rapport au budget révisé.

Les années 2022 et 2023 ont été marquées par une crise sur les produits pétroliers et plus généralement sur les cours de l'énergie, provoquée notamment par la guerre en Ukraine. Dans ce contexte très instable, la régie a pu bénéficier des mesures de protection (amortisseur et bouclier énergétique) ainsi que de l'accompagnement du SDEEG (Syndicat Départemental de l'Énergie et de l'Environnement de la Gironde) pour souscrire un contrat d'énergie sécurisé grâce à une tarification fixe permettant ainsi de se protéger de la volatilité du cours de l'énergie, malgré des tarifs significatifs.

Ces 2 leviers ont permis à la Régie d'atténuer fortement la dégradation du poste énergie qui s'élève à 5,8 M€ intégrant 1,7 M€ d'effet amortisseur.

c. Dépenses de transition

Répartition dépenses réelles d'exploitation	BP	DM	CA 2023	Taux de réalisation vs DM
Dépenses de transition	11 387	12 986	8 810	68%
- Véhicules	3 037	3 127	2 540	81%
- SI transition	8 350	9 858	6 270	64%

Les dépenses de transition sont justifiées par la nécessité d'un effort renforcé sur la stabilité des process informatiques afin de conserver temporairement les outils du précédent exploitant Suez en vue d'être opérationnel au 1^{er} jour de la mise en place de la Régie. Les contrats de transition souscrits avec Suez se termineront pour l'essentiel fin 2024 et pour quelques uns en 2025.

Les dépenses de transition SI incluent les dépenses de l'exercice 2023 ainsi que les rattachements comptables 2023. Le taux d'exécution de 64% s'explique par un décalage des crédits de paiement sur l'année 2024.

Le contrat de location sur la flotte véhicules a également été souscrit auprès de Suez afin de garantir les délais de mise à disposition. La sortie de ce contrat s'échelonne entre juin 2024 et janvier 2025.

d. Autres dépenses

Les autres dépenses dites générales couvrent l'ensemble des frais généraux, tels que les locations immobilières, le carburants, les assurances, les frais de télécom ou encore les frais de nettoyage des locaux. Elles comprennent également les impôts et les taxes dont la régie est redevable.

Elle comprend également les locations immobilières (170 K€), les licences logicielles et hébergement cloud (1,1 M€), les assurances (1 M€) ...

Ces dépenses représentent 20% des dépenses réelles d'exploitation.

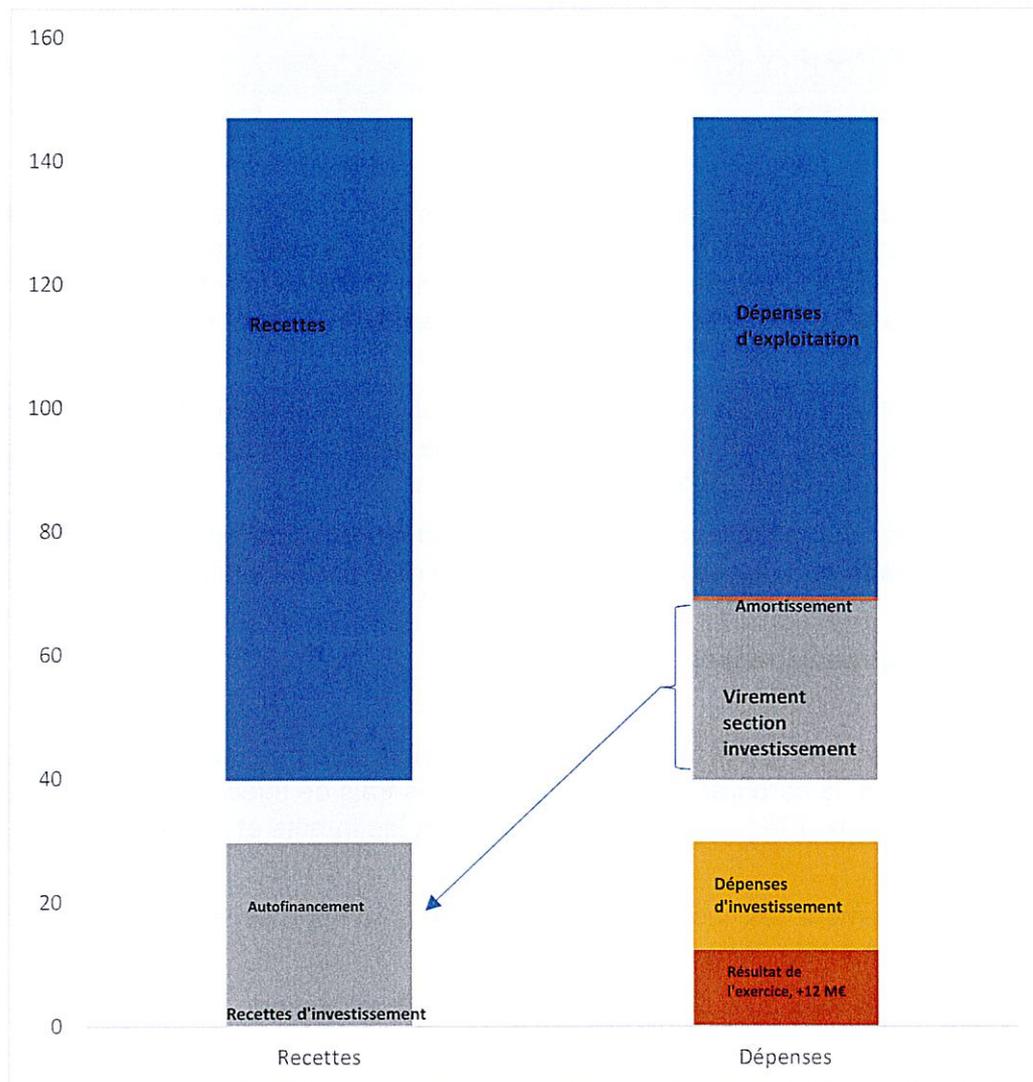
3. Excédent de fonctionnement

Les recettes d'exploitation s'élèvent à 107 269 222,18 €, les dépenses se mesurent à hauteur de 78 255 503,33 €. Le résultat de l'exercice est de 29 013 718,85 €.

En intégrant le résultat reporté de l'exercice précédent (+ 311 592,71 €) ainsi que les restes à réaliser à intégrer au budget n+1 (4 195 281,02 €) le résultat cumulé de la section d'exploitation affiche un excédent de 25 130 030,54 €

	Dépenses	Recettes	Résultat
Réalisation de l'exercice	78 255 503,33	107 269 222,18	29 013 718,85
Report de l'exercice N-1	0,00	311 592,71	311 592,71
Total (Réalizations + reports)	78 255 503,33	107 580 814,89	29 325 311,56
Restes à Réaliser à reporter en N+1	4 195 281,02	0,00	-4 195 281,02
Résultat cumulé de la section d'exploitation	82 450 784,35	107 580 814,89	25 130 030,54

B. Epargne et financement des investissements



1- Constitution de l'épargne

La création de la Régie repose notamment sur la nécessité de porter des investissements lourds, afin de garantir la préservation de la ressource en eau sur le territoire : renouvellement des canalisations et des branchements, projet de Champ captant des Landes du Médoc... Forte de cet objectif, la Régie porte une stratégie financière en cohérence avec ce choix politique ambitieux, qui repose sur la génération d'une épargne importante pour financer les investissements.

L'exercice 2023, premier du genre, a permis de dégager une épargne nette de 27,2 M€. Il s'agit d'un niveau d'épargne relativement soutenu. En effet, si le volume des recettes s'est maintenu proche des niveaux prévisionnels, le volume de charges réelles (77,6 M€) est monté en puissance progressivement au long de l'exercice, dans un cadre de mise en place de l'activité. Ce résultat est par ailleurs faiblement gonflé par l'absence d'amortissements des immobilisations qui auraient dû être remises à la Régie par Bordeaux métropole, procédure qui s'est décalée dans le temps.

Cette épargne nette est également le résultat du remboursement de la Métropole de la soulte plomb (1^{ère} annuité).

2- Une première année sans emprunt

En 2023, l'autofinancement a ainsi permis de couvrir le volume des investissements réalisés : en effet, avec un montant de crédits de paiements de 14,7 M€, un emprunt ne s'avérait pas nécessaire. Cela a notamment permis d'éviter de constituer de la dette à un coût probablement plus élevé en 2023 qu'en 2024 (du fait de la baisse des taux d'intérêts depuis le début de l'année 2024).

L'absence de dotation définitive n'a pas permis à Bordeaux métropole de transférer comptablement l'emprunt correspondant à la soulte plomb pour un volume de 38,2M€ ; pour autant, celui-ci fait d'ores et déjà l'objet de remboursements. Cet emprunt porterait à date la capacité de désendettement de la Régie à 1,3 années.

C. Section d'investissement

REGIE DE L'EAU BORDEAUX METROPOLE - EXERCICE 2023				
Chap	Libellé	BP 2023	BP Révisé	CA
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0,00	151 000,00	151 271,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	9 882 306,00	0,00	0,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00	0,00	0,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00	0,00	0,00
22	IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION	0,00	0,00	0,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00	0,00	0,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	0,00	0,00	0,00
106	RÉSERVES	0,00	0,00	0,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTAT* (BA,RÉGIE)	0,00	0,00	0,00
26	PARTICIPAT* ET CRÉANCES RATTACHÉES	0,00	0,00	0,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	9 882 306,00	151 000,00	151 271,00
040	OPÉRAT* ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	11 521 505,00	11 521 505,00	591 457,35
041	OPÉRAT* ORDRE PATRIMONIALES	0,00	20 000,00	0,00
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	12 627 989,00	14 642 224,80	
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	24 149 494,00	26 183 729,80	591 457,35
001	RESULTAT REPORTÉ	0,00	1 479 213,00	
	TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	34 031 800,00	27 813 942,80	742 728,35
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	854 116,00	2 738 580,31	2 010 032,66
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 220 990,00	8 964 557,00	8 042 945,80
22	IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION	0,00	0,00	0,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	21 613 614,00	8 935 225,49	4 594 319,97
10	CHARGES FINANCIÈRES	0,00	0,00	0,00
13	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	0,00	0,00
16	EMPRUNT ET DETTES ASSIMILÉES	1 275 200,00	1 275 200,00	1 275 200,00
18	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIAT*	0,00	0,00	0,00
26	CHARGES FINANCIÈRES	0,00	370 000,00	282 700,00
27	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	142 500,00	142 500,00
020	DÉPENSES IMPRÉVUES	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	30 963 920,00	22 426 062,80	16 347 698,43
040	OPÉRAT* ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	3 067 880,00	5 367 880,00	1 083 649,11
041	OPÉRAT* ORDRE PATRIMONIALES	0,00	20 000,00	0,00
	TOTAL DES DÉPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	3 067 880,00	5 387 880,00	1 083 649,11
001	RESULTAT REPORTÉ	0,00	0,00	
	TOTAL GÉNÉRAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	34 031 800,00	27 813 942,80	17 431 347,54

1- Dépenses et principales opérations

AP/OP	Opérations régie	CP 2023 Ouverts	CP 2023 Consommés	2024	2025	2026	>2026	TOTAL projet
AP	Système d'information - AMO	176 269,80	176 269,80	-	-	-	33 730,20	210 000,00
AP	Aqueduc	-	-	-	300 000,00	4 750 000,00	-	5 050 000,00
AP	Ouvrages Eau potable	40 000,00	4 279,00	1 056 000,00	1 686 000,00	1 702 000,00	4 278 000,00	8 762 000,00
AP	Nouveaux forages	-	-	50 000,00	240 000,00	640 000,00	200 000,00	1 130 000,00
AP	Ouvrages	-	-	30 000,00	300 000,00	-	-	330 000,00
AP	Système d'information - Phase build	5 966 282,00	3 614 405,10	6 354 150,00	5 093 790,00	4 198 150,00	4 022 182,00	25 634 554,00
AP	Travaux sur canalisations structurantes	320 000,00	-	1 520 000,00	1 100 000,00	-	130 000,00	3 070 000,00
AP	Champs captants des Landes de Médoc (CCLM)	632 285,00	108 742,08	2 150 000,00	1 050 000,00	500 000,00	89 017 715,00	93 350 000,00
AP	Renouvellement / extensions canalisations	4 345 686,00	2 980 324,37	15 100 000,00	20 100 000,00	25 100 000,00	2 504 314,00	67 150 000,00
AP	Compteurs	645 500,00	374 396,00	670 500,00	670 500,00	670 500,00	25 000,00	2 682 000,00
AP	Environnement de travail	2 150 340,00	1 848 216,74	3 910 000,00	3 588 000,00	1 139 960,00	1 064 500,00	11 852 800,00
AP	Réseaux	268 000,00	139 767,46	643 500,00	877 000,00	728 000,00	217 900,00	2 734 400,00
AP	Usines	1 171 000,00	814 322,54	3 370 000,00	2 420 000,00	2 840 000,00	8 255 000,00	18 056 000,00
AP	Branchements	5 065 500,00	4 729 075,34	12 460 000,00	12 460 000,00	12 460 000,00	-	42 445 500,00
Total EAU POTABLE		20 780 862,80	14 789 798,43	47 314 150,00	49 885 290,00	54 728 610,00	109 748 341,20	282 457 254,00

A la fin de l'exercice, la Régie a consommé 14,7 M€ de crédits de paiement, ce qui représente un taux de réalisation de 71% par rapport aux CP ouverts. Ce niveau de réalisation devrait s'accroître progressivement dans le temps.

Les principales opérations consommatrices de crédits de paiement sont :

- Les opérations relatives aux branchements. Elles représentent 32% du montant total des CP soit 4,7 M€ et concernent les renouvellements et la création de branchements pour répondre au contrat d'objectif et de moyens ;
- Les systèmes d'information pour 3,6 M€. La Régie construit ses outils informatiques afin d'anticiper la fin des dépenses de transition avec le précédent exploitant. Ces opérations concernent principalement le changement de la Gestion Abonnés-Usagers (60% du montant global de l'AP, 2,1 M€). Celui-ci doit permettre, à partir de fin 2024, de doter la Régie d'un nouvel outil, plus moderne dans son interface avec les usagers. A cela s'ajoute l'opération Infrastructures (12% de l'AP total, 0,5 M€) relative aux dépenses de matériel informatique individuel et collectif nécessaire au démarrage de la Régie ;
- Les opérations sur les canalisations, pour 20% soit 3 M€, afin de garantir la qualité du réseau. Au cours de l'année 2023, 14 opérations de renouvellements de conduites d'eau potable ont été finalisées, d'autres ayant été lancées et qui s'achèveront en 2024 dont les opérations les plus importantes sont les suivantes :
 - Des travaux de renouvellement d'une canalisation en fonte grise par une canalisation en fonte ductile, proche de la rue Fondaudège pour 120 K€ ;
 - Les travaux d'opportunités suite à la mise en place de la voie de circulation du BHNS ;
 - Les travaux sous la chaussée du cimetière de Pessac, suite à une inspection du réseau pour 1 M€
 - Les travaux de la rue du Chut à Mérignac où près de 1800 ml ont été posés ; travaux d'opportunité en amont du réaménagement de la voirie, pour un montant global de 800 K€.

Un schéma directeur de l'eau, produit fin 2023, doit venir compléter la structuration des projets permettant d'assurer le renouvellement du patrimoine et la préservation de la ressource.

- L'opération de rachat des stocks et des biens de reprises (11% soit 1,7 M€) : cette opération non récurrente correspond au rachat par la Régie à Bordeaux Métropole des stocks et des biens de reprises de l'ancien délégataire, pour permettre une continuité de service.

En outre, la participation à l'Agence France locale, comptabilisée dans le poste dans ce résultat pour 283 K€.

2- Recettes d'investissement

Les recettes d'investissement de l'exercice 2023 s'élèvent à 742 728,35 € et se composent de majoritairement de 591 K€ de dotation aux amortissements liée aux acquisitions mises en service en 2023. Il n'a pas été nécessaire de réaliser d'emprunt pour couvrir les dépenses réelles. En revanche, au plan comptable, le transfert de l'actif n'étant toujours pas réalisé à l'issue de l'exercice 2023, les écritures de dotation aux amortissements n'ont pu être réalisées et seront reportées à l'exercice suivant.

3- Résultats d'investissement & résultat global

Les recettes d'investissement de l'exercice 2023 s'élèvent à 742 728,35 € tandis que les dépenses d'investissement se chiffrent à 17 431 347,54 €. Ainsi, le résultat de l'exercice d'investissement présente un déficit de 16 688 619,19 €. En y incorporant les résultats reportés, le résultat cumulé de la section d'investissement a un solde négatif de 15 209 406,19 €.

Le transfert de l'actif n'a pas été finalisé lors de l'exercice 2023, il n'a pu être procédé aux écritures liées aux dotations aux amortissements, entraînant de fait un déficit important de la section d'investissement.

	Dépenses	Recettes	Résultat
Réalisation de l'exercice	17 431 347,54	742 728,35	-16 688 619,19
Report de l'exercice N-1	0,00	1 479 213,00	1 479 213,00
Total (Réalizations + reports)	17 431 347,54	2 221 941,35	-15 209 406,19
Restes à Réaliser à reporter en N+1	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé de la section d'investissement	17 431 347,54	2 221 941,35	-15 209 406,19

Le résultat global de l'exercice 2023 est de 14 115 905,37 €. En prenant compte des restes à réaliser à intégrer au budget n+1, le résultat net s'élève à 9 920 624,35 €.

	Dépenses	Recettes	Résultat
Résultat cumulé de la section d'exploitation	82 450 784,35	107 580 814,89	25 130 030,54
Résultat cumulé de la section d'investissement	17 431 347,54	2 221 941,35	-15 209 406,19
Total cumulé	99 882 131,89	109 802 756,24	9 920 624,35

II. Budget SPANC

SPANC - EXERCICE 2023

Article	Libellé	BP 2023	BP Révisé	CA
013	ATTÉNUATIONS DE CHARGES	0,00	0,00	1 211,89
70	VENTES PRODUITS FABRIQUÉS, PRESTATIONS	186 805,00	157 014,00	139 802,00
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	0,00	0,00	0,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00	0,00	0,00
76	PRODUITS FINANCIERS	0,00	0,00	0,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	0,00	0,00
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT		186 805,00	157 014,00	141 013,89
042	OPÉRAT° ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	0,00	0,00	0,00
043	OPÉRAT° ORDRE INTÉRIEUR DE LA SECTION	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		0,00	0,00	0,00
002	RESULTAT REPORTÉ	0,00	0,00	0,00
TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		186 805,00	157 014,00	141 013,89

011	CHARGES À CARATÈRE GÉNÉRAL	16 950,00	20 014,00	17 213,43
012	CHARGES DE PERSONNEL, FRAIS ASSIMILÉS	162 855,00	130 000,00	129 728,93
014	ATTÉNUATIONS DE PRODUITS	0,00	0,00	0,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	4 000,00	4 000,00	0,50
66	CHARGES FINANCIÈRES	0,00	0,00	0,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 000,00	1 000,00	0,00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIAT°	2 000,00	2 000,00	0,00
022	DÉPENSES IMPRUVUES	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT		186 805,00	157 014,00	146 942,86
042	OPÉRAT° ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	0,00	0,00	0,00
043	OPÉRAT° ORDRE INTÉRIEUR DE LA SECTION	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DÉPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		0,00	0,00	0,00
002	RESULTAT REPORTÉ	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		186 805,00	157 014,00	146 942,86

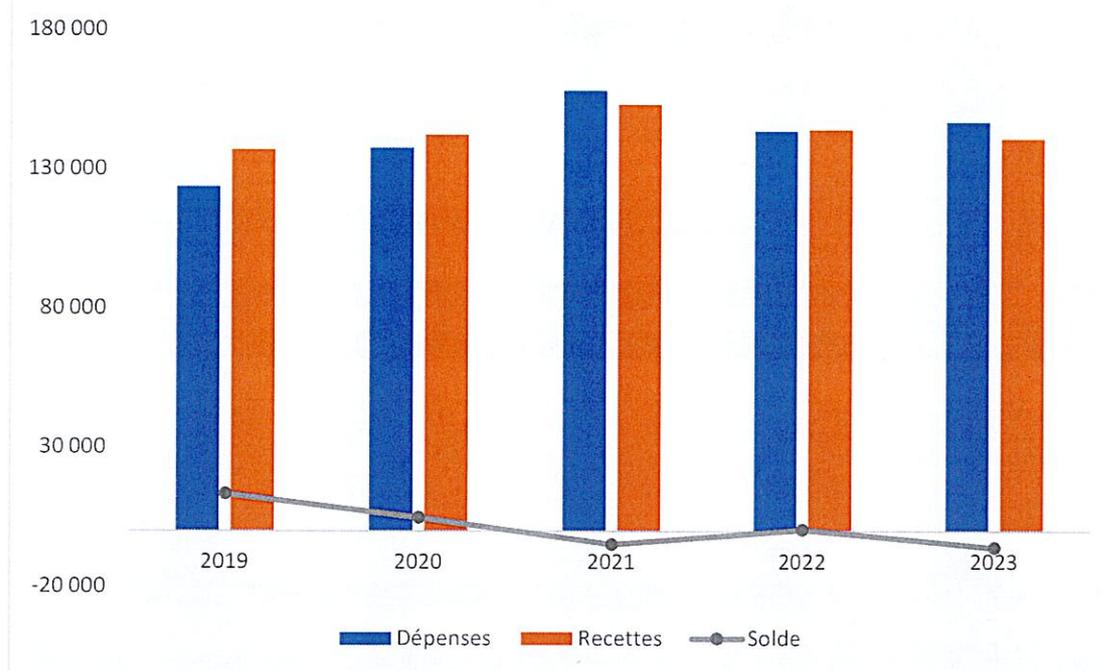
Les dépenses d'exploitation (147 K€) sont constituées de la masse salariale pour 129 K€ et des coûts de structure calculés à 13% des dépenses directes soit 17 K€. L'activité du SPANC ne nécessite pas de dépenses d'investissement.

Sur 2023, le SPANC a dégagé 140 K€ de recettes qui se décomposent de la façon suivante :

Prestations	Nombre	Montant
Bon fonctionnement	2 728	117 303
Conception	70	6 440
Réalisation	53	4 859
Vente immo	80	11 200
TOTAL	2 931	139 802

Aucune évolution tarifaire n'a été appliquée sur l'exercice 2023.

Evolution des dépenses et recettes d'exploitation



Les recettes totales du SPANC s'élèvent à 141 K€, les dépenses d'exploitation se montent à 147 K€. Ainsi sur l'année 2023, le budget du SPANC affiche un déficit à hauteur de 6 K€. Un déficit a par ailleurs été constaté en 2021 et 2022, rendant nécessaire une évolution du tarif du SPANC en cours d'établissement.

	Dépenses	Recettes	Résultat
Réalisation de l'exercice	146 942,86	141 013,89	-5 928,97
Report de l'exercice N-1	0,00	0,00	0,00
Total (Réalizations + reports)	146 942,86	141 013,89	-5 928,97
Restes à Réaliser à reporter en N+1	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé de la section d'exploitation	146 942,86	141 013,89	-5 928,97
Total cumulé	146 942,86	141 013,89	-5 928,97

III. Budget Eaux industrielles

EAUX INDUSTRIELLES - EXERCICE 2023

Article	Libellé	BP 2023	BP Révisé	Mandatés
013	ATTÉNUATIONS DE CHARGES	0,00	0,00	0,00
70	VENTES PRODUITS FABRIQUÉS, PRESTATIONS	500 000,00	500 000,00	327 660,08
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	0,00	0,00	0,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00	0,00	0,00
76	PRODUITS FINANCIERS	0,00	0,00	0,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	0,00	0,00
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	500 000,00	500 000,00	327 660,08
042	OPÉRAT° ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	219 100,00	219 100,00	0,00
043	OPÉRAT° ORDRE INTÉRIEUR DE LA SECTION	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	219 100,00	219 100,00	0,00
002	RESULTAT REPORTÉ	0,00	0,00	
	TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	719 100,00	719 100,00	327 660,08

011	CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL	324 000,00	334 550,00	272 628,45
012	CHARGES DE PERSONNEL, FRAIS ASSIMILÉS	15 950,40	15 950,40	11 727,70
014	ATTÉNUATIONS DE PRODUITS	0,00	0,00	0,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 000,00	2 000,00	0,08
66	CHARGES FINANCIÈRES	0,00	0,00	0,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 000,00	2 000,00	0,00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIAT°	0,00	0,00	0,00
022	DÉPENSES IMPRUVUES	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	343 950,40	354 500,40	284 356,23
042	OPÉRAT° ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	261 120,00	261 120,00	0,00
043	OPÉRAT° ORDRE INTÉRIEUR DE LA SECTION	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DÉPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	261 120,00	261 120,00	0,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	114 029,60	103 479,60	
002	RESULTAT REPORTÉ	0,00	0,00	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	719 100,00	719 100,00	284 356,23

13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00	0,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	0,00	0,00	0,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00	0,00	0,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00	0,00	0,00
22	IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION	0,00	0,00	0,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00	0,00	0,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	0,00	0,00	0,00
106	RÉSERVES	0,00	0,00	0,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTAT° (BA, RÉGIE)	0,00	0,00	0,00
26	PARTICIPAT° ET CRÉANCES RATTACHÉES	0,00	0,00	0,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00	0,00
040	OPÉRAT° ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	261 120,00	261 120,00	0,00
041	OPÉRAT° ORDRE PATRIMONIALES	0,00	0,00	0,00
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	261 120,00	261 120,00	0,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	114 029,60	103 479,60	
001	RESULTAT REPORTÉ	0,00	0,00	
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	375 149,60	364 599,60	0,00

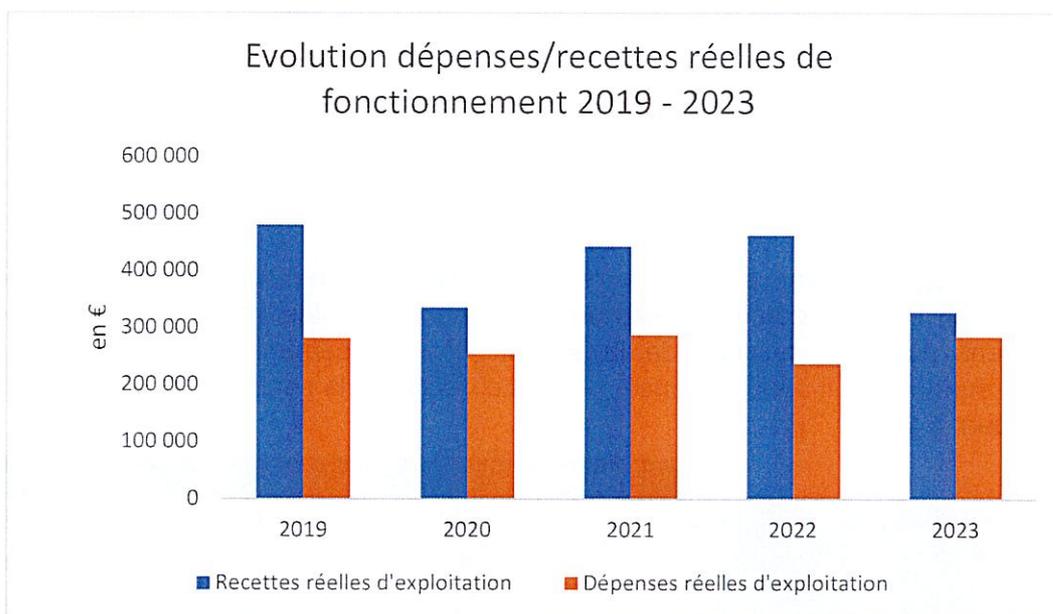
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	50 000,00	50 000,00	0,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00	0,00	0,00
22	IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION	0,00	0,00	0,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	106 049,60	95 499,60	11 806,51
10	CHARGES FINANCIÈRES	0,00	0,00	0,00
13	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	0,00	0,00
16	EMPRUNT ET DETTES ASSIMILÉES	0,00	0,00	0,00
18	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIAT°	0,00	0,00	0,00
26	CHARGES FINANCIÈRES	0,00	0,00	0,00
27	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	0,00	0,00
020	DÉPENSES IMPRÉVUES	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	156 049,60	145 499,60	11 806,51
040	OPÉRAT° ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	219 100,00	219 100,00	0,00
041	OPÉRAT° ORDRE PATRIMONIALES	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DÉPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	219 100,00	219 100,00	0,00
001	RESULTAT REPORTÉ	0,00	0,00	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	375 149,60	364 599,60	11 806,51

A. Section d'exploitation

Les recettes sont constituées de la vente d'eau aux abonnés (part fixe et part variable). Les recettes perçues sur l'exercice 2023 correspondent aux consommations relevées entre le 4^{ème} trimestre 2022 et le 3^{ème} trimestre 2023.

Le niveau des recettes constatées sur 2023 est inférieur à 2022 notamment en raison de la forte baisse des m³ consommés (environ un tiers) par les industriels, et plus particulièrement MICHELIN avec -400 000m³, baisse qui devrait être conjoncturelle et liée à la modification de ses processus de production.

En contrepoint, les dépenses se composent de charges à caractère général (principalement achats d'eau et taxe de redevance pour prélèvement sur la ressource en eau) et de charges de personnel refacturées par la Régie pour le compte de l'activité des Eaux Industrielles soit 0,1 ETP. Dès 2024, avec une reprise directe de l'exploitation par la Régie, le volume du personnel affecté à ce budget sera accru, alors que la rémunération du marché d'exploitation sera supprimée.



La section d'exploitation du budget des eaux industrielles affiche des recettes à hauteur de 327 K€, les dépenses d'exploitation sont de 284 K€. Le résultat de la section de fonctionnement présente un excédent de 43 K€.

	Dépenses	Recettes	Résultat
Réalisation de l'exercice	284 356,23	327 660,08	43 303,85
Report de l'exercice N-1	0,00	0,00	0,00
Total (Réalizations + reports)	284 356,23	327 660,08	43 303,85

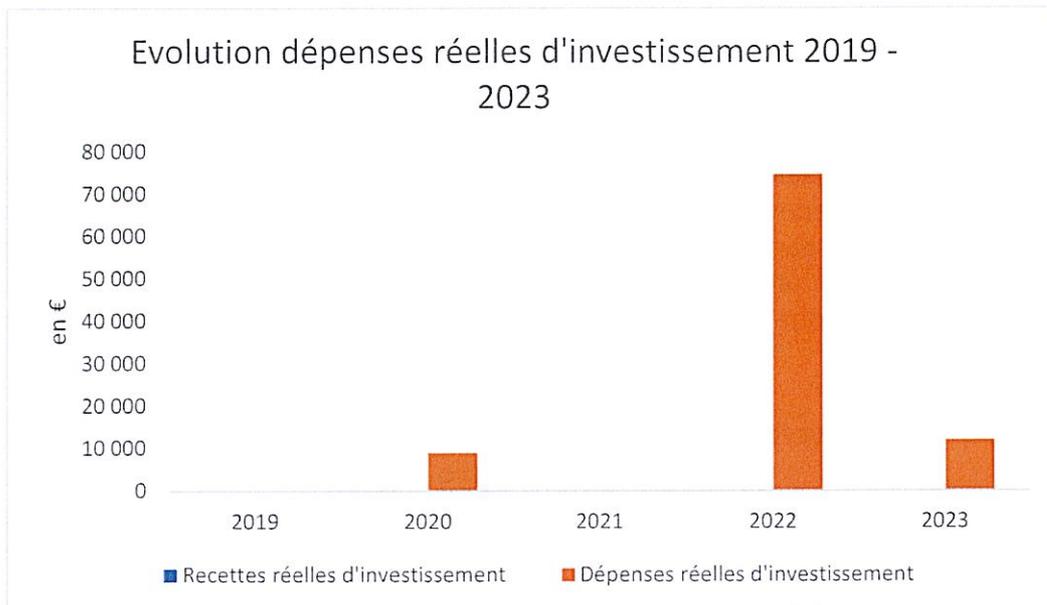
Restes à Réaliser à reporter en N+1	0,00	0,00	0,00
-------------------------------------	------	------	------

Résultat cumulé de la section d'exploitation	284 356,23	327 660,08	43 303,85
---	-------------------	-------------------	------------------

B. Les investissements

Les dépenses d'investissement 2023 s'élèvent à 12 K€ et correspondent à du matériel.

Les projets d'investissement à venir concernent le renouvellement de l'équipement de production, au vu du vieillissement de celui-ci, et notamment les automatismes et la supervision.



A l'instar du budget de l'eau potable, le résultat d'investissement est grevé par l'absence d'écritures relatives aux dotations aux amortissements, seules ressources prévues en investissement. Ainsi les recettes de la section d'investissement du budget des eaux industrielles sont nulles, il a été dépensé 12 K€. Le déficit de la section d'investissement est par conséquent à 12 K€.

	Dépenses	Recettes	Résultat
Réalisation de l'exercice	11 806,51	0,00	-11 806,51
Report de l'exercice N-1	0,00	0,00	0,00
Total (Réalizations + reports)	11 806,51	0,00	-11 806,51

Restes à Réaliser à reporter en N+1	0,00	0,00	0,00
-------------------------------------	------	------	------

Résultat cumulé de la section d'investissement	11 806,51	0,00	-11 806,51
--	-----------	------	------------

Le résultat global de l'exercice 2023 du budget des eaux industrielle est de +32 K€.

	Dépenses	Recettes	Résultat
Résultat cumulé de la section d'exploitation	284 356,23	327 660,08	43 303,85
Résultat cumulé de la section d'investissement	11 806,51	0,00	-11 806,51
Total cumulé	296 162,74	327 660,08	31 497,34

Ces résultats doivent être inscrits dans les budgets concernés dans suivant le Compte administratif.

Ceci étant exposé, il vous est demandé Mesdames Messieurs de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil d'administration réuni,

VU les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'instruction budgétaire et comptable M 4 applicable aux services publics locaux à caractère industriel ou commercial et ses instructions complémentaires et le plan comptable M 49 « eau et assainissement »,

VU la délibération 2023/05/01 du Conseil d'administration du 14 décembre 2023 relative au vote du budget primitif 2024 des budgets de l'eau potable, du SPANC et des eaux industrielles,

ENTENDU le rapport de présentation,

Monsieur le directeur général s'étant retiré en application de l'article L.2121- 14 du CGCT et entendu le rapport présenté,

APRES EN AVOIR DELIBERE, DECIDE :

Article 1 : approuve le compte financier du budget de l'eau potable tel que présenté dans la maquette réglementaire en annexe 1 au présent rapport,

Article 2 : approuve le compte financier du budget du service public de l'assainissement non collectif tel que présenté dans la maquette réglementaire en annexe 2 au présent rapport,

Article 3 : approuve le compte financier du budget de l'eau industrielle tel que présenté dans la maquette réglementaire en annexe 3 au présent rapport,

Article 4 : décider qu'au vu de l'ensemble des éléments exposés ci-dessus, les résultats apparaissant au compte administratif 2023 seront repris au budget supplémentaire 2024 après leur affectation sur les budgets respectifs.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré le 19 juin 2024.

REÇU EN PRÉFECTURE LE :	Pour expédition conforme,
PUBLIÉ LE :	La Présidente,  Madame Sylvie Cassou-Schotte